RCS : GRENOBLE
Code greffe : 3801

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de GRENOBLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1996 B 00265
Numéro SIREN : 404 048 704
Nom ou dénomination : ABAG (Abattoirs de GRENOBLE)

Ce dépôt a été enregistré le 23/09/2021 sous le numéro de dépôt A2021/011783

**ABAG – Abattoirs de Grenoble**
Société par Actions Simplifiée au capital de 150.000 euros
Siège social : 2 avenue de la Louisiane – 38120 LE FONTANIL-CORNILLON
404 048 704 RCS GRENOBLE

---

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS**

**DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE**

**EN DATE DU 12 FEVRIER 2021**

**Point sur les mandats des Commissaires aux comptes titulaire et suppléant**

---

## CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion établi par le Président et après avoir constaté que le mandat de Commissaire aux comptes titulaire du Cabinet TEOREM A2C arrive à expiration à l'issue des présentes décisions, décide de ne pas procéder au renouvellement dudit mandat dans la mesure où la Société n'est pas tenue d'être dotée d'un Commissaire aux comptes.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

## SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion établi par le Président et après avoir constaté que le mandat de Commissaire aux comptes suppléant de Monsieur Philippe BAU arrive à expiration à l'issue des présentes décisions, décide de ne pas procéder au renouvellement dudit mandat dans la mesure où la Société n'est pas tenue d'être dotée d'un Commissaire aux comptes.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

## SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide de conférer tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour accomplir toutes formalités légales.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

---

Pour extrait certifié conforme,

ER

Le Président,
Monsieur Éric ROCHAS,
Es qualités de la société Pôle Viande Coopératif

